



# Professeur / Professeure de langue des signes française (LSF)

Le professeur ou la professeure de LSF enseigne la langue des signes française aux enfants et aux adolescents sourds ou malentendants, ainsi qu'aux personnes entendantes souhaitant s'y former. Il ou elle conçoit et met en œuvre des séquences d'enseignement adaptées à chaque public et évalue les compétences.

## SOMMAIRE

Le métier

Les études

Emploi et secteur

Pour aller plus loin

Niveau minimum d'accès : **bac + 3**

Statuts : **Statut fonctionnaire, Statut salarié**

**Secteur professionnel :** Enseignement

**Centres d'intérêt :** J'ai le sens du contact, J'aime organiser, gérer, Je veux être utile aux autres



## Le métier

---

Au même titre que l'anglais ou l'espagnol, la LSF (langue des signes française) s'apprend ! Le professeur ou la professeure de LSF peut l'enseigner aux enfants et aux adolescents sourds ou malentendants, mais aussi aux personnes entendant qui souhaitent l'apprendre dès l'école primaire (dans le cadre d'une sensibilisation au collège, ou d'une option pour le bac au lycée). Les méthodes d'enseignement doivent s'adapter au contexte (une classe d'élèves sourds ou une classe mixte) et à l'objectif visé par les élèves (découverte ou maîtrise de la langue). L'enseignant ou l'enseignante de LSF aménage la classe en fonction des spécificités de la langue (disposition en demi-cercle pour que tous les élèves puissent se voir). Il ou elle propose une pédagogie et des outils adaptés (cours interactifs, supports vidéo...). Parmi les compétences exigées, une connaissance approfondie de la LSF, mais aussi la compréhension de la langue et de la culture des personnes sourdes et malentendantes. Les professeurs de LSF peuvent exercer en établissement scolaire ou spécialisé dans l'accueil des personnes sourdes ou malentendantes. Ceux qui travaillent en établissement médico-social ou en institut national de jeunes sourds doivent détenir le CAPEJS (certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement des jeunes sourds). Ceux exerçant en collège ou en lycée doivent réussir le CAPES (certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du 2d degré).

## Les études

---

### Après le bac

3 ans pour préparer la licence mention sciences du langage parcours langue des signes française ou la licence pro gestion et accompagnement de projets pédagogiques parcours enseignement de la langue des signes française en milieu scolaire.

### bac + 3

→ [Licence mention sciences du langage](#)

→ [Licence pro mention gestion et accompagnement de projets pédagogiques](#)

## Emploi et secteur

---

### Secteur

**Enseignement**

---

# Pour aller plus loin

## Centres d'intérêt

[J'ai le sens du contact →](#)

[J'aime organiser, gérer →](#)

[Je veux être utile aux autres →](#)

## Autres métiers à découvrir

**Professeur ressource**

**Enseignant référent à la scolarisation des élèves en situation de handicap**

**Concepteur pédagogique multimodal**

**Chef d'établissement scolaire**

**Musicien intervenant**